



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-six du mois de Juillet à dix-sept heures et cinquante minutes, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le 13 Juillet 2022 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Jean ANZALA, 1^{er} Maire-Adjoint.

Etaient présents : Jean ANZALA, Pierre PORLON, Marcelin CHINGAN, Sylvia SERMANSON, Michel SURET, Bernard SAINT-JULIEN, Eveline CLOTILDE, Patrick PELAGE, Nadia OUJAGIR, Joseph HILL, Alina GORDON, Rosette GRADEL, Sandra SERMANSON, Annick CARMONT, Seetha DOULAYRAM, Yvane RHINAN, Hermann SAINT-JULIEN

Etaient représentés : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN (Jean ANZALA), Marie-Michelle HILDEBERT (Annick CARMONT) Rose-Marie LOQUES (Pierre PORLON), Elsa SUARES (Nadia OUJAGIR), Thierry FULBERT (Pierre PORLON), José OUANA (Michel SURET), Daniel DULAC (Jean ANZALA)

Etaient absents : Betty ARMOUGOM, Gina THOMAR, Grégory MANICOM, Jacques RAMAYE, Marie-Alice RUSCADE, Marie-Joël TAVARS, Jérôme CHOUNI

Etaient absents excusés : Justine BENIN, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Bernard RAYAPIN

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absents :
35	17	07	04	07

Le quorum étant atteint, dix-sept (17) Conseillers étant présents, sept (07) représentés, quatre (04) absents excusés et sept (07) absents, le 1^{er} Maire-Adjoint Jean ANZALA, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame Rosette GRADEL est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

*Equipements structurants 2022
Dossier demande de subvention*

12/DCM2022/115

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », des recherches de financement ont été engagées auprès des différents partenaires financiers pour plusieurs opérations qui ont été validées par délibération n°16/DCM2021/49 du Conseil municipal du Moule du 08/04/2021.

Considérant qu'au titre de celles-ci figurent la réhabilitation du gymnase ABOUNA.

Considérant que l'objectif de cette rénovation concerne à la fois la mise en place d'un outil moderne et multifonctionnel et le renforcement du rôle du tissu associatif et des clubs sportifs dans l'équilibre social de la cité.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20220726-12DCM2022115-DE
Date de télétransmission : 02/08/2022
Date de réception préfecture : 02/08/2022

Notifiée et publiée le 02/08/2022

Considérant que le complexe se compose de deux entités, un bâtiment vestiaire de type simple RDC et d'un bâtiment à structure métallique qui abrite les aires de jeux.

Considérant que le gymnase a été inauguré et mis en service le 28 juin 2002 et qu'il doit, après plusieurs années d'existence et d'utilisation faire l'objet d'une réhabilitation.

Considérant que préalablement aux travaux, une phase étude doit être engagée, pour un montant de 129 736.70 €.

Considérant que les travaux sont répartis en plusieurs lots (extension, gros œuvre, menuiserie bois, menuiserie alu-serrurerie, électricité CF, plomberie-sanitaire, Traitement de façade et peinture, charpente/bardage/couverture, VRD, Diagnostic Amiante) pour un montant de 614 294.40 € HT.

Considérant que des frais divers sont également prévus pour un montant de 66 429.44 € HT.

Considérant que le cout total prévisionnel est évalué à 781 868 € HT et que le détail des postes de dépenses figure en annexe de la présente notice.

Considérant que le plan de financement de l'opération de réhabilitation est le suivant :

En Dépenses :	781 868 € H.T
En recettes :	
-Agence Nationale du Sport (64%) :	500 000 € H.T
-Ville du Moule (36 %) :	281 868 € H.T

Considérant que dans le cadre de la campagne de demande de subventions de l'Agence Nationale du Sport pour les équipements sportifs structurants au titre de l'année 2022, ce dossier de demande de subvention a été déposé le 17 mai 2022, par voie dématérialisée et transmis par courrier le 28 juin.

Considérant qu'il a été demandé à la ville de fournir la délibération actant le plan de financement ci-dessus.

Considérant que les commissions « sports et loisirs », « aménagement cadre de vie environnement et transition énergétique » et « travaux courants et logistique », lors de leur séance conjointe du vendredi 22 juillet 2022 se sont prononcées favorablement à ce sujet.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion e échanges de vues
DECIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public*

Article 1 : D'approuver la réhabilitation du gymnase FELIX-ABOUNA à la Petite-Guinée le Moule.

Article 2 : D'autoriser le Maire à solliciter une participation de l'Etat pour l'opération citée ci-dessus par le biais de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre des demandes de subvention pour les équipements structurants au titre de l'année 2022.

Article 3 : De valider le plan de financement tel que décliné ci-après :

En Dépenses :	781 868 € H.T
En recettes :	
-Agence Nationale du Sport (64%) :	500 000 € H.T
-Ville du Moule (36 %) :	281 868 € H.T

Article 4 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai des deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr)

Fait à le Moule, le 25 Juillet 2022

Pour extrait conforme

Le Maire,



Gabrielle LOUIS-CARABIN

REHABILITATION GYMNASSE FELIX ABOUNA VILLE DU MOULE

COUT PREVISIONNEL

	POSTES DE DEPENSES	BUDGET HT	TVA	BUDGET TTC
1	Etudes			
1-1	Géomètre	4 000,00 €	340,00 €	4 340,00 €
1-2	Etudes de sols - Géotechnicien	5 000,00 €	425,00 €	5 425,00 €
1-3	Maîtrise d'œuvre	73 715,33 €	6 265,80 €	79 981,13 €
1-4	Contrôle Technique	9 214,42 €	783,23 €	9 997,64 €
1-5	CSPS (Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé)	9 214,42 €	783,23 €	9 997,64 €
1-6	OPC	18 428,83 €	1 566,45 €	19 995,28 €
TOTAL Etudes		101 144	8 597,25 €	129 736,70 €
2	Travaux			
2-1	Extension	28 950,00 €	607,95 €	29 557,95 €
2-2	Gros-œuvre - installation	24 000,00 €	504,00 €	24 504,00 €
2-3	Menuiserie bois	25 000,00 €	525,00 €	25 525,00 €
2-4	Menuiserie alu - serrurerie	79 253,00 €	1 664,31 €	80 917,31 €
2-5	Electricité CF et cf	81 575,00 €	1 713,08 €	83 288,08 €
2-6	Plomberie sanitaire	31 755,00 €	666,86 €	32 421,86 €
2-7	Traitement de façade et peinture	64 655,40 €	1 357,76 €	66 013,16 €
2-8	Charpente / bardage / couverture	260 206,00 €	5 464,33 €	265 670,33 €
2-9	VRD	14 400,00 €	302,40 €	14 702,40 €
2-10	Diagnostic amiante	4 500,00 €	94,50 €	4 594,50 €
TOTAL TRAVAUX		614 294,40	12 900,18 €	627 194,58 €
3	Divers			
3-1	Reprographie - Annonces	5 000,00 €	5 425,00 €	10 425,00 €
3-2	Provisions pour Aléas & Imprévus	61 429,44 €	66 650,94 €	128 080,38 €
TOTAL Frais Divers		66 429,44 €	72 075,94 €	138 505,38 €
TOTAL COUT PREVISIONNEL		781 868 €	93 573,38 €	875 441,38 €

	POSTES DE RECETTES	BUDGET HT	TVA	BUDGET TTC
	ANS	500 000		500 000,00 €
				- €
	AUTOFINANCEMENT VILLE DU MOULE	281 868	93 573,38 €	375 441,38 €
TOTAL RECETTES		781 868 €	93 573,38 €	875 441,38 €

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20220726-12DCM2022115-DE
Date de télétransmission : 02/08/2022
Date de réception préfecture : 02/08/2022

Notifiée et publiée le 02/08/2022

PLANNING GYMNASSE FELIX ABOUNA

HEURE	JOUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
5H30-7H		ENTRETIEN	ENTRETIEN	ENTRETIEN	ENTRETIEN	ENTRETIEN	ENTRETIEN	ENTRETIEN
7H-								
8H								
9H								
10H			COLLEGE	DE	GAULLE			
11H								
12H								
12H30								
13H								
13H30								
14H		ECOLE	PRIMAIRE		PRIMAIRE	PRIMAIRE		
14H30								
15H				M				
15H30		ECOLE	PRIMAIRE		PRIMAIRE	PRIMAIRE	ECOLE DE BASKET	MATCH
16H								
16H30				B				OU
17H								
18H30		M					MACHTH	MANIFESTATION
19H		B					OU	
20H		C	MBC	C	M			
21H						E		
22H			E S M		B	S	MANIFESTATION	
23H					C	M		

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20220726-12DCM2022115-DE
Date de télétransmission : 02/08/2022
Date de réception préfecture : 02/08/2022



AVP REHABILITATION GYMNASSE FELIX ABOUNA

– Mai 2022



Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20220726-12DCM2022115-DE
Date de télétransmission : 02/08/2022
Date de réception préfecture : 02/08/2022

Notifiée et publiée le 02/08/2022

PRESENTATION DE L'OUVRAGE

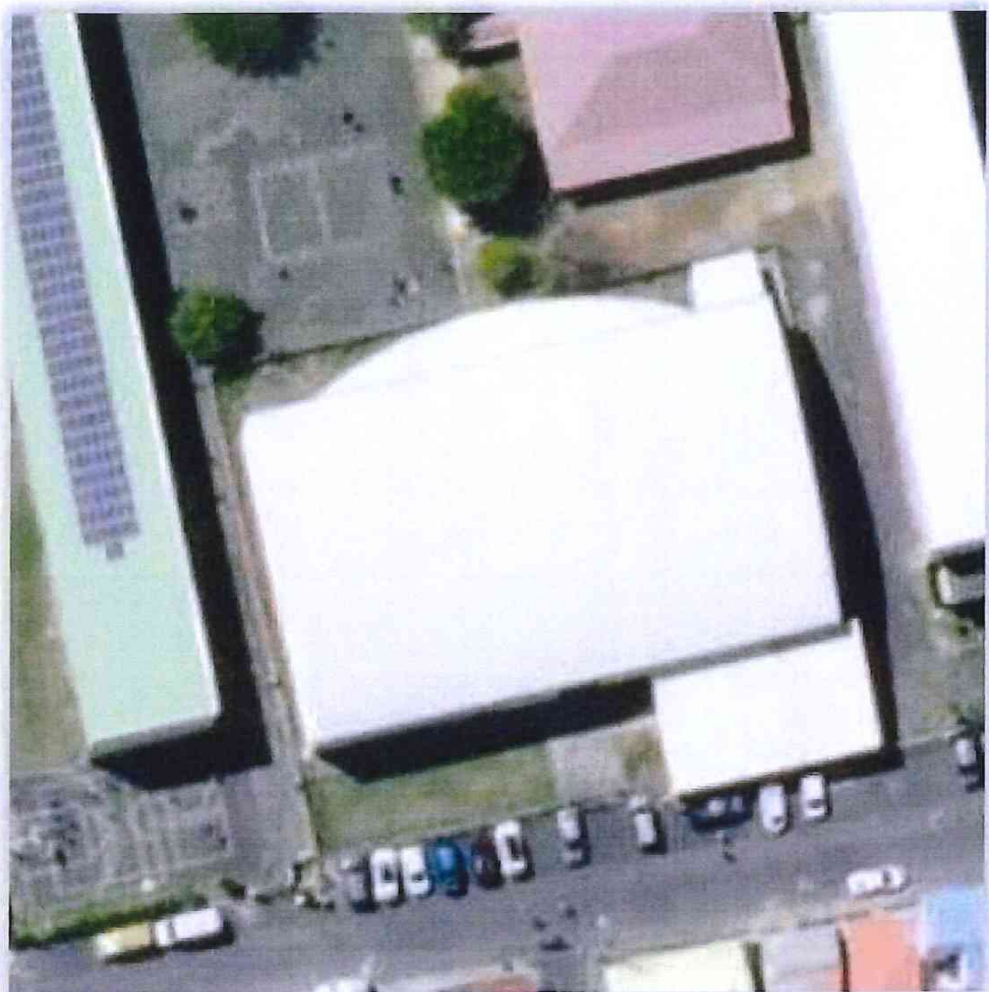
- Localisation

Le gymnase Felix ABOUNA se situe en centre ville, dans une zone à vocation scolaire à forte concentration de bâtiments.



Gymnase

Plan Masse



- **Typologie du gymnase**

Le complexe se compose de deux entités, un bâtiment vestiaire de type simple RDC et d'un bâtiment à structure métallique qui abrite les aires de jeux,

- **Caractéristiques environnementales des bâtiments**

Pente : les bâtiments ont été construits sur un terrain très plat, à proximité d'un environnement marin corrosif (< 200 m de l'océan atlantique)

Le site dispose d'une concentration de bâtiments scolaires, induisant parfois un encombrement des voiries.

- **Date de mise en service des bâtiments**

Le gymnase a été inauguré et mis en service le 28 juin 2002

ETAT DES LIEUX

- **Menuiseries aluminium**

Déformation des pièces : oui

Fixation des pièces : en mauvais état

Mécanisme d'ouverture : En mauvais état, souvent obsolète

Étanchéité menuiserie : les jalousies DURO sont réputées non étanche

Remarque : Jalousies DURO à remplacer



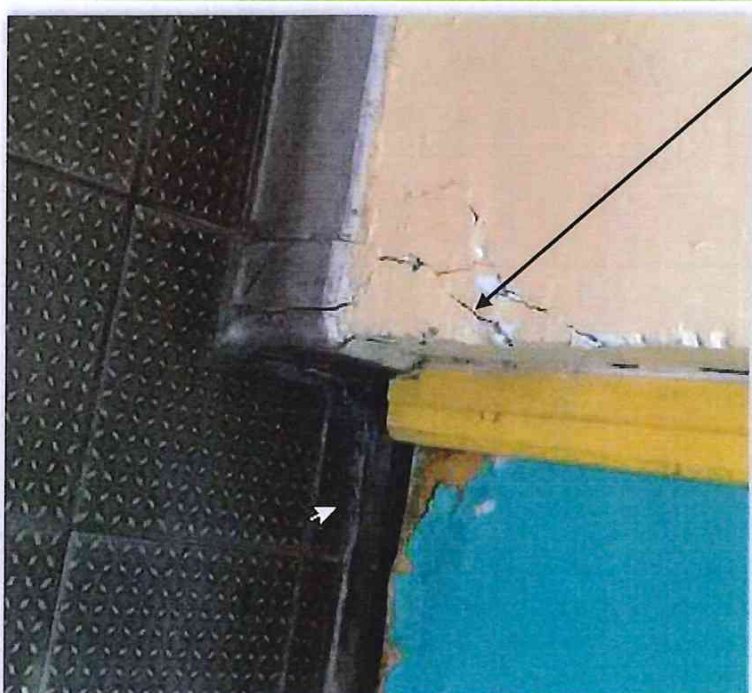
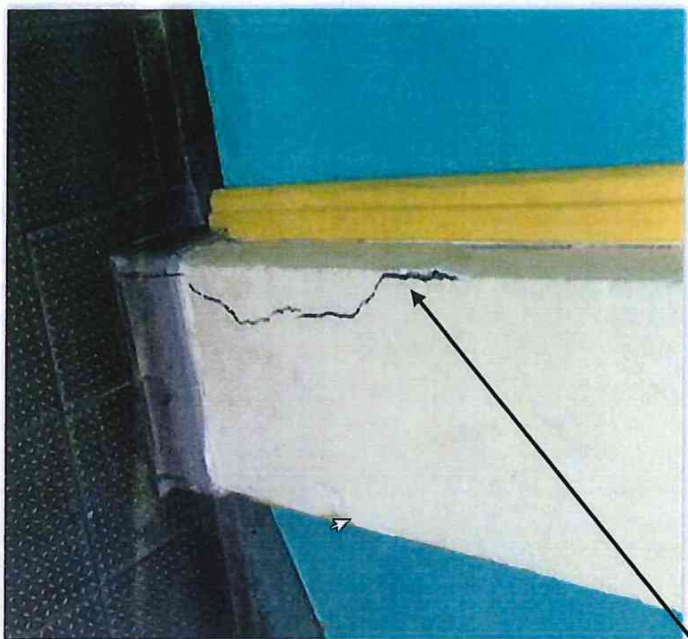
- **Caractéristiques techniques des bâtiments**

- **Structure des bâtiment** : Béton armé et portiques métalliques, avec remplissage maçonnerie et bardage métallique en hauteur
 - **Charpente couverture** : Charpente métallique/ Couverture en tôles bac acier blanches/chéneaux acier galvanisé avec descente EP PVC
 - **Menuiseries extérieures/Serrurerie** : Menuiseries à lames aluminium type Duro, porte métallique coulissante
 - **Revêtements de sols** : Revêtement scellé gré émaillé 30x30 / faïence 15x15
- Parquet flottant pour la zone d'évolution sportive
- **Cloisons** : Cloisons en maçonnerie
 - **Menuiseries intérieures** : Portes bois isoplans
 - **Peintures intérieures** : peinture acrylique
 - **Electricité** : Alimentation générale au départ du tableau situé dans le bureau d'accueil
 - **Plomberie** : Centralisation des réseaux d'évacuations sous dalle / Equipements : type 1^{er} choix de teinte blanche / Canalisation de distribution en cuivre
 - **Peintures extérieures** : Murs extérieures peinture type imper peu épaisse

- ***Infrastructure – Gros oeuvre***

Nous n'avons pas descendu de défaut d'ordre structurel. Le diagnostic visuel du bâtiment met en évidence une qualité de béton correcte. Il y a toutefois à prévoir des réparations ponctuelles des abouts de voiles, des éclats béton, épaufrures et traces de faillencage en façade.

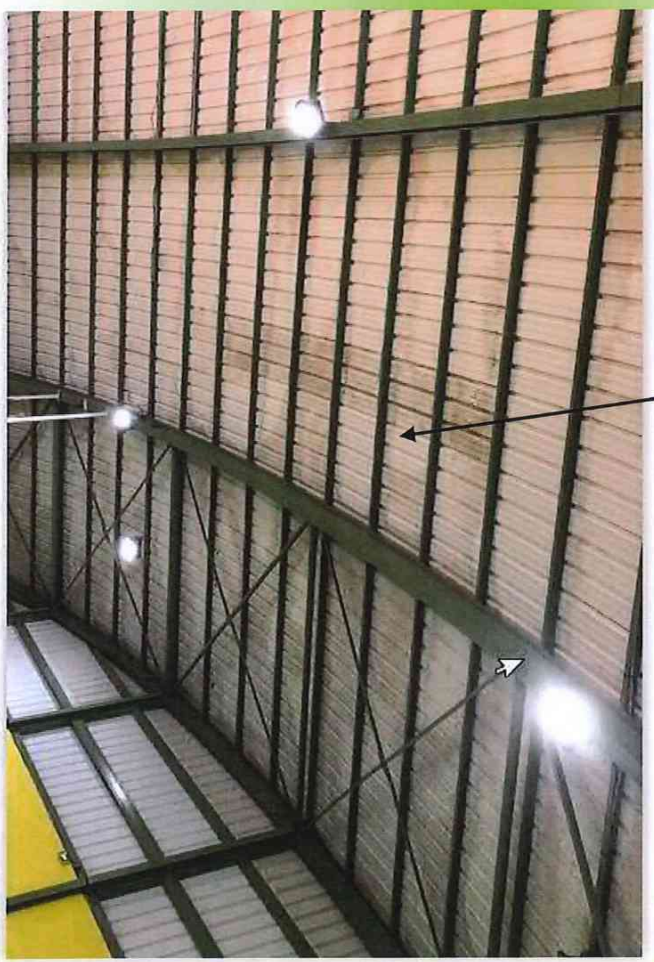
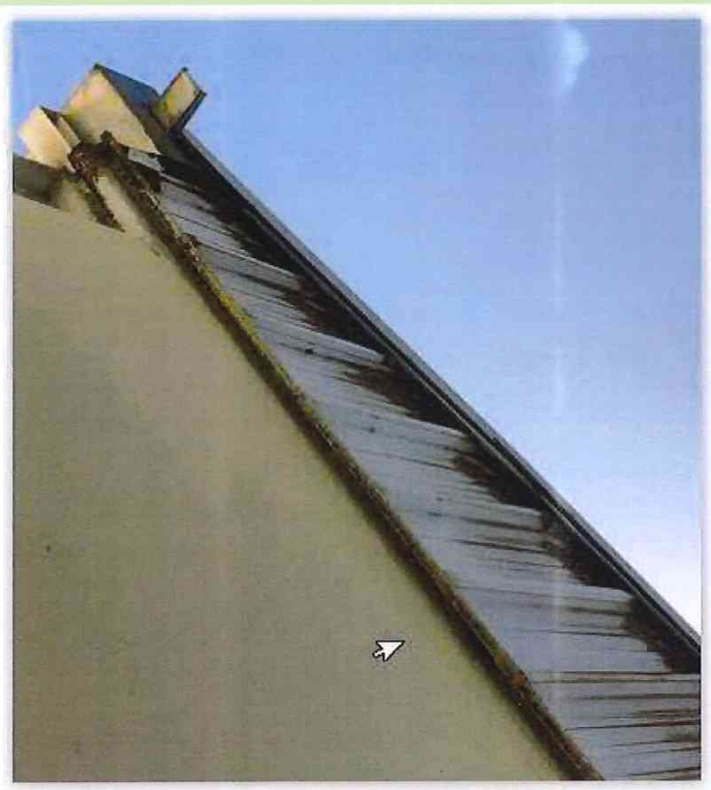
La mairie devra transmettre le diagnostic Amiante



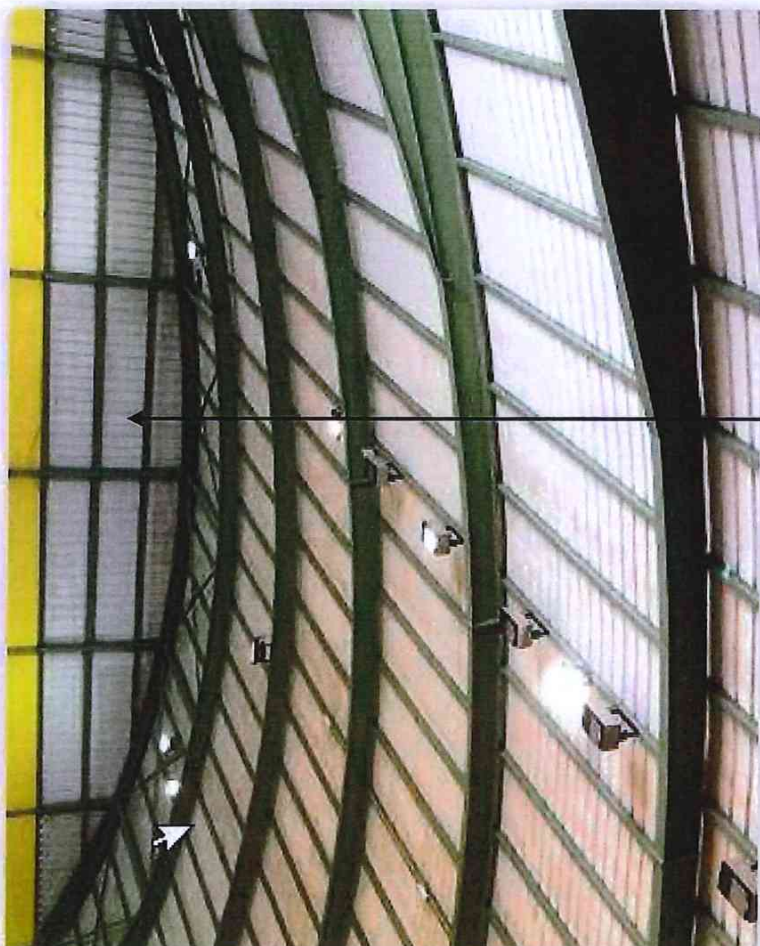
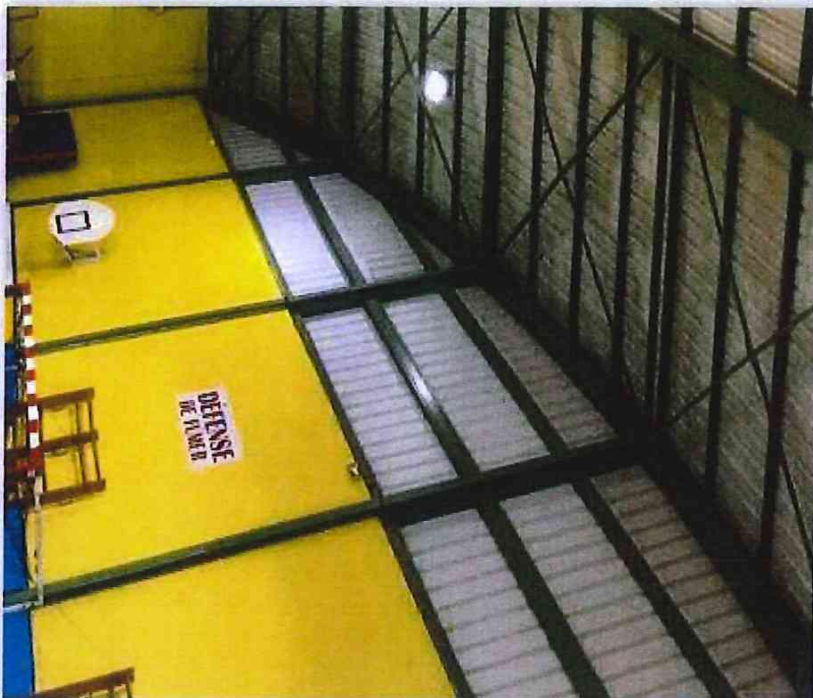
- ***Charpente couverture bardage***

Les tôles sont mauvais état, avec de nombreuses traces de corrosion. Certains accessoires tels les gouttières et descentes sont généralement décrochées.

Le bâtiment ne dispose pas d'isolation sous toiture, elle sera à prévoir car le bâtiment mal ventilé devient un four lors des fortes chaleurs.



Le bâtiment manque d'éclairage naturel et il serait judicieux de remplacer certains éléments de bardage par des ventelles amenant éclairage et ventilation

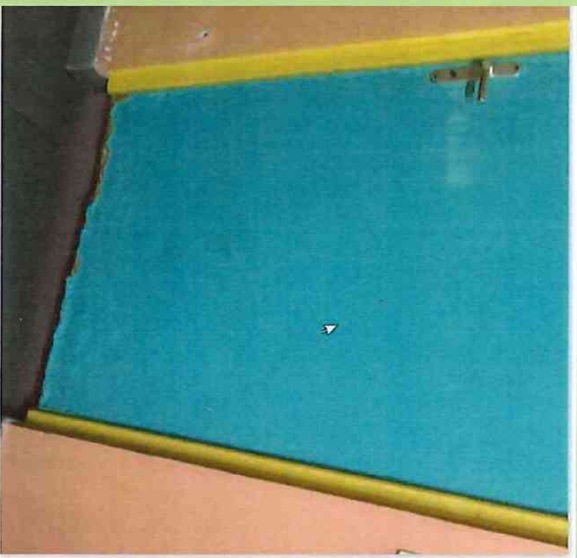


- ***Revêtements de sols et murs***

Qualité correcte dans l'ensemble, cependant le marquage de l'aire de jeux est à reprendre

- ***Menuiseries***

Les portes sont abîmées, en particulier celles des sanitaires gonflées et sont à remplacer. Les portes métalliques sont également en mauvais état, en particulier la porte principale coulissante et les ouvrants à double vantaux



- ***Electricité – Eclairage – Mise en sécurité***

L'installation générale est ancienne et doit faire l'objet d'une vérification et d'une remise aux normes. La densité de distribution des prises est insuffisante.

Un éclairage de type LED pourra être installé dans la partie sport. Celle-ci est éclairée en permanence par des spots.



- ***Plomberie***

Les appareils sont un peu vieillots doivent être rafraichis
Les sanitaires ne sont pas accessibles PMR
Les urinoirs doivent être isolés



- **Peintures**

IMPERMEABILISATION

Apparition de cloquage et trace d'humidité. Ce revêtement en place n'est plus étanche et manque d'adhérence.



PROGRAMME DE TRAVAUX

Menuiseries aluminium - serrurerie :

Remplacement complet des fenêtre type duro ou bois par des menuiseries sécurité

Remplacement des portes métalliques

Remplacement des rideaux métalliques de la remise

ESTIMATION : 79 353 € HT

Menuiserie bois :

Remplacement des portes intérieures

ESTIMATION : 25 000 € HT

Couverture / Bardage :

Dépose et remplacement de la couverture par une tole bac acier cintrée sur le gymnase et droite sur les vestiaires

Création d'ouvertures dans le bardage et remplacement des autres éléments de bardage

Mise en œuvre d'une isolation sous toiture

ESTIMATION : 260 206€ HT

TRAVAUX ENVISAGES

Plomberie

Remplacement des appareils, vérification de la distribution et des évacuations

ESTIMATION : 31 755 € HT

Gros oeuvre

Installation, réparations ponctuelles et traitement des joints de dilatation

ESTIMATION : 24 000 € HT

Extension guichet

Création d'un local bureau + guichet

ESTIMATION : 28 950 € HT

TRAVAUX ENVISAGES

Traitement de façade et peinture

Ravalement de façade en peinture d'imperméabilisation type I2 et I3 pour points singuliers

Peinture acrylique sur mur et plafonds

Peinture sur grille, serrurerie

ESTIMATION : 64 655 € HT

Electricité

Reprise de l'appareillage

ESTIMATION: 81 575 € HT

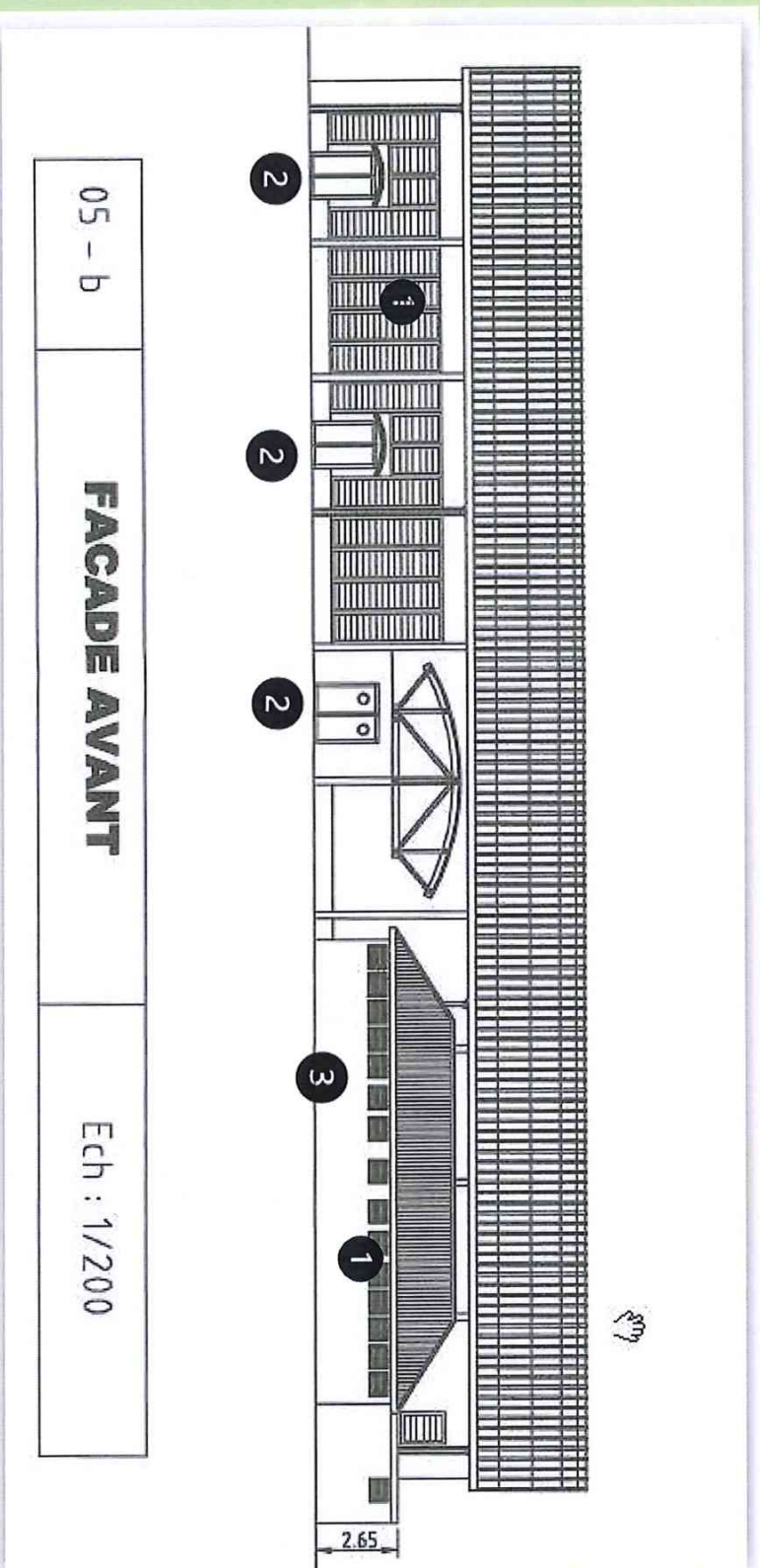
VRD

Cloture et portail d'entrée

ESTIMATION : 14 400 € HT

Plan récapitulatif des travaux Gymnase

- 1 Remplacement Duro par JS
- 2 Remplacement portes et grilles métalliques
- 3 Traitement des façades

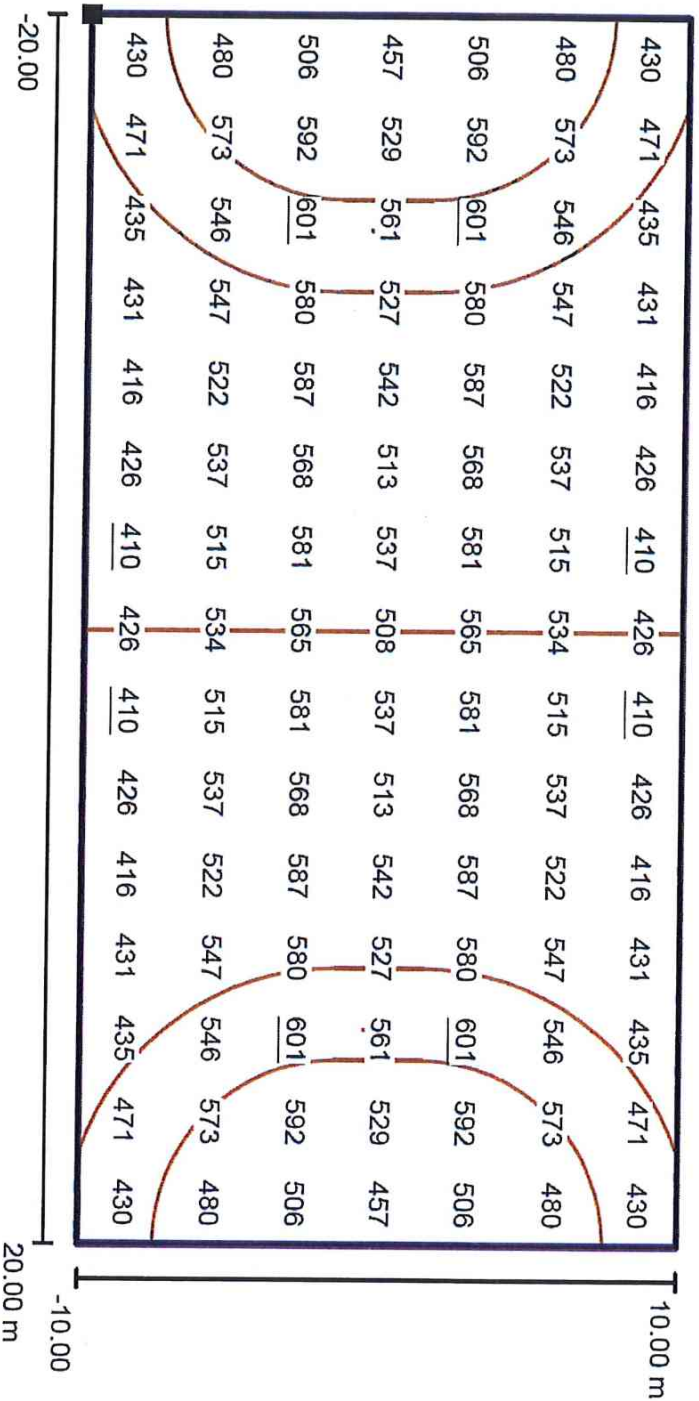


Plan récapitulatif des travaux Gymnase

Eclairage

Salle omnisports – Gymnase Le Moule

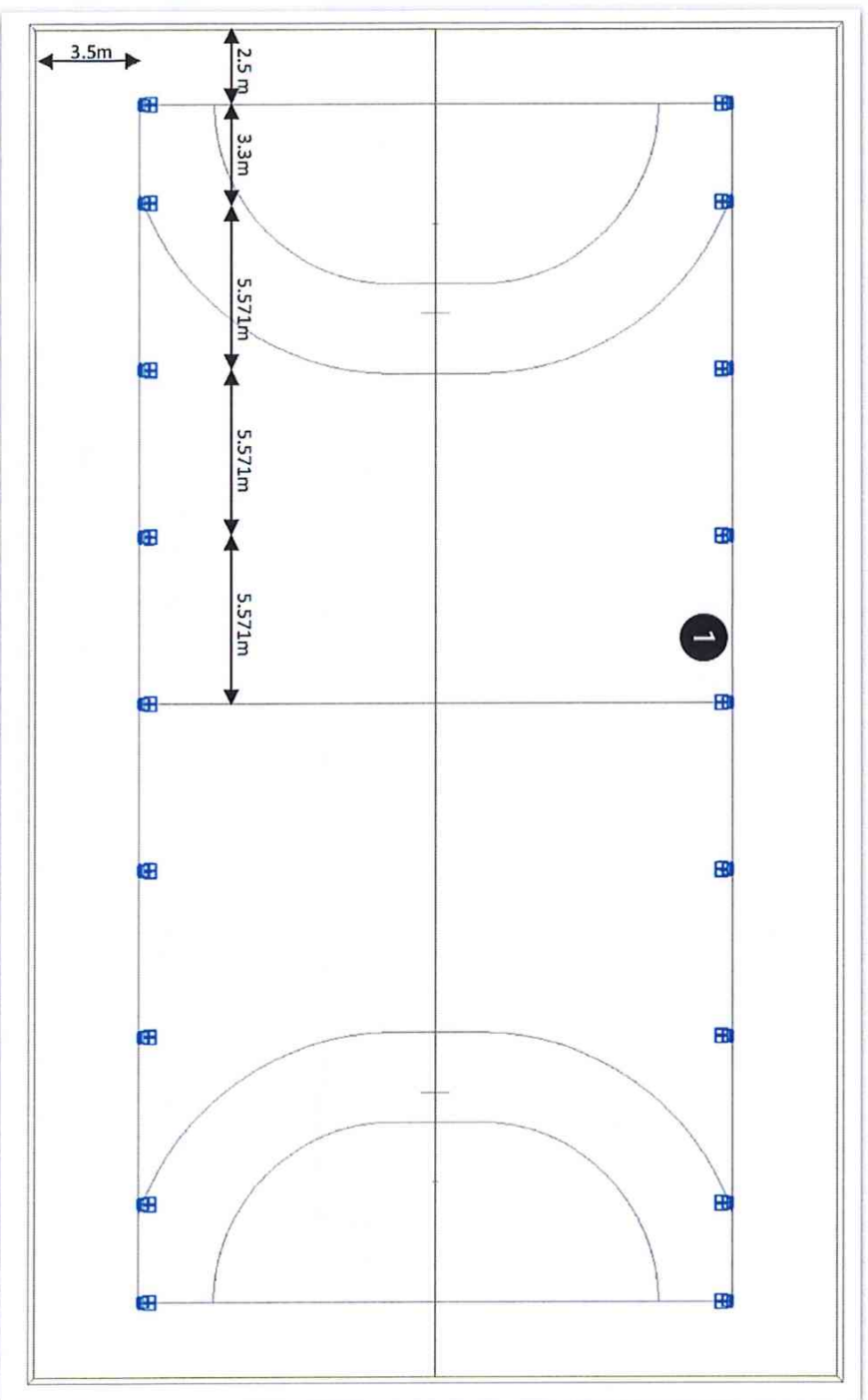
Résultats photométriques – sans tenir compte de la réflexion des parois



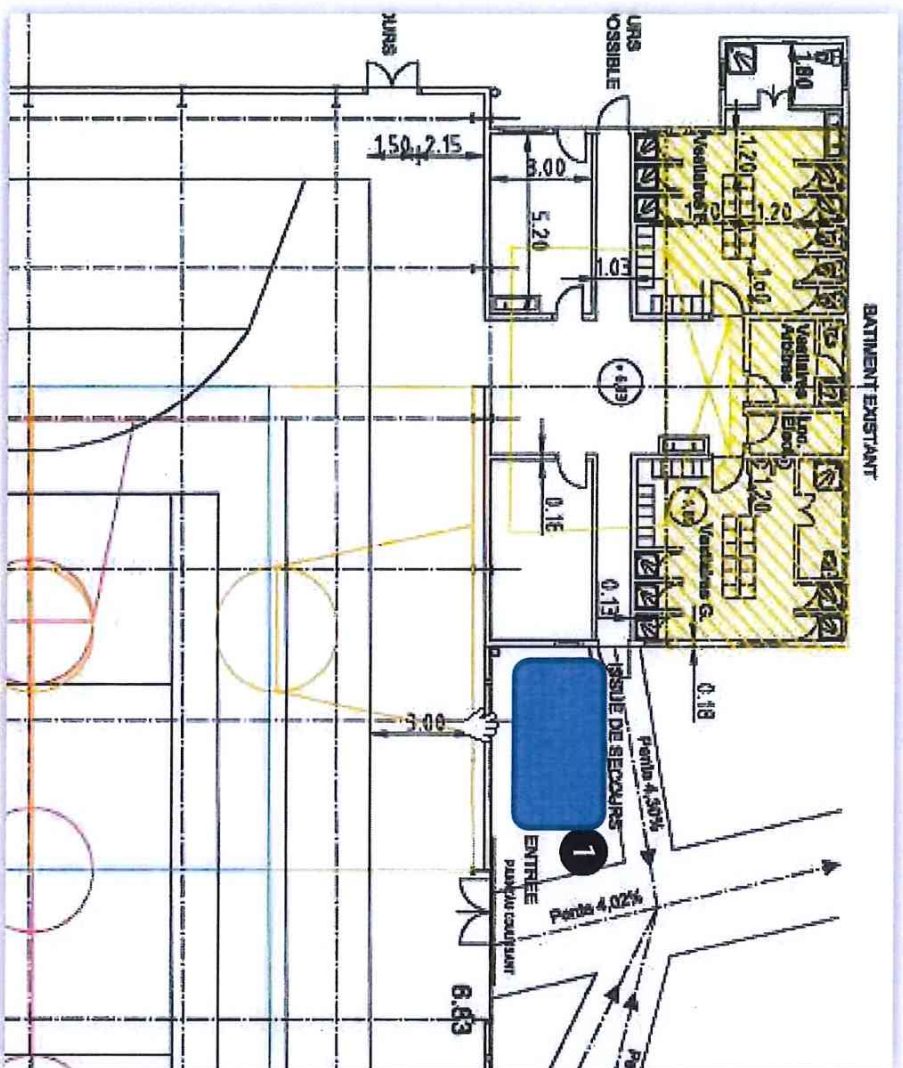
Plan récapitulatif des travaux Gymnase

Eclairage

1 Remplacement de l'éclairage



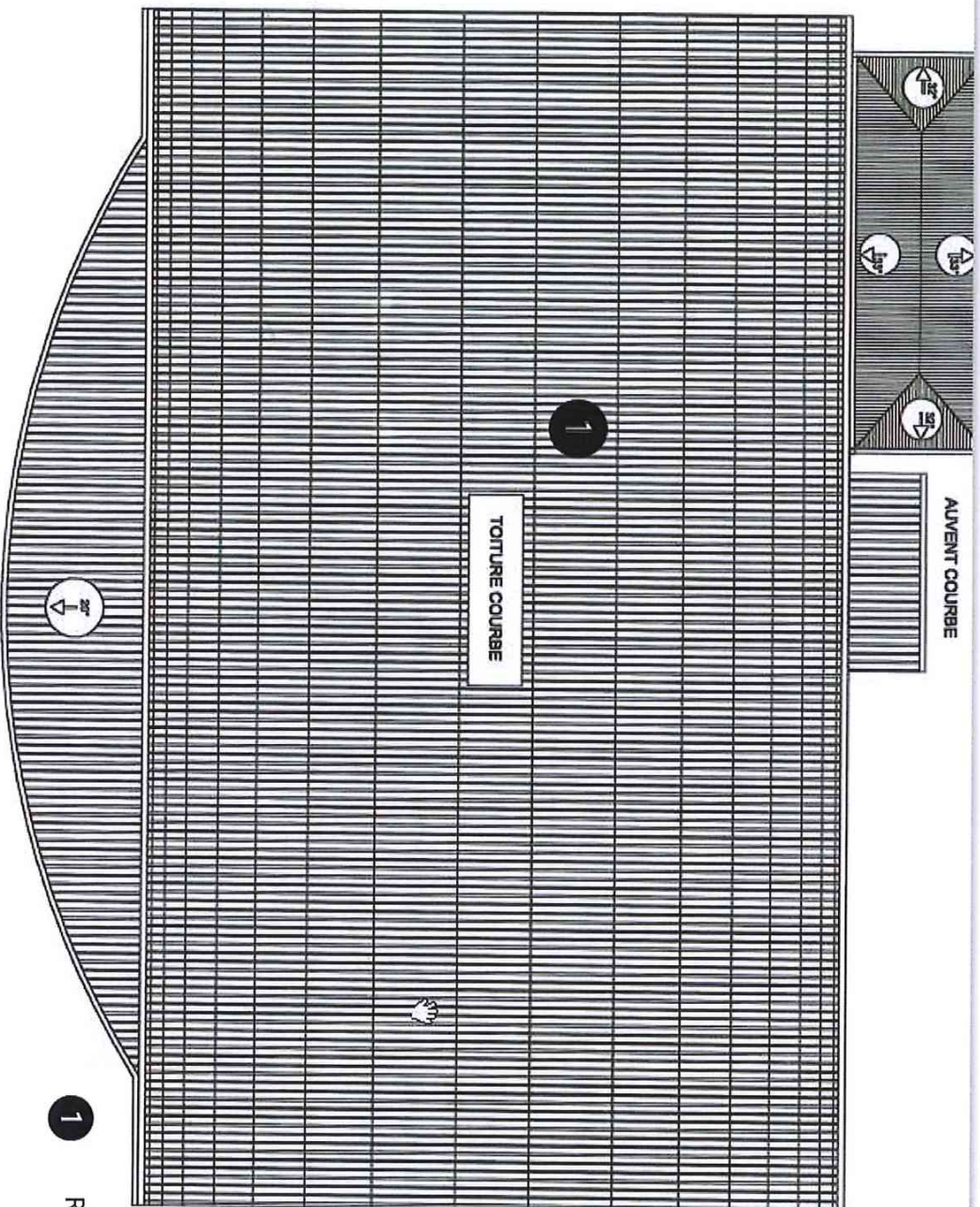
Plan récapitulatif des travaux vestiaires



1

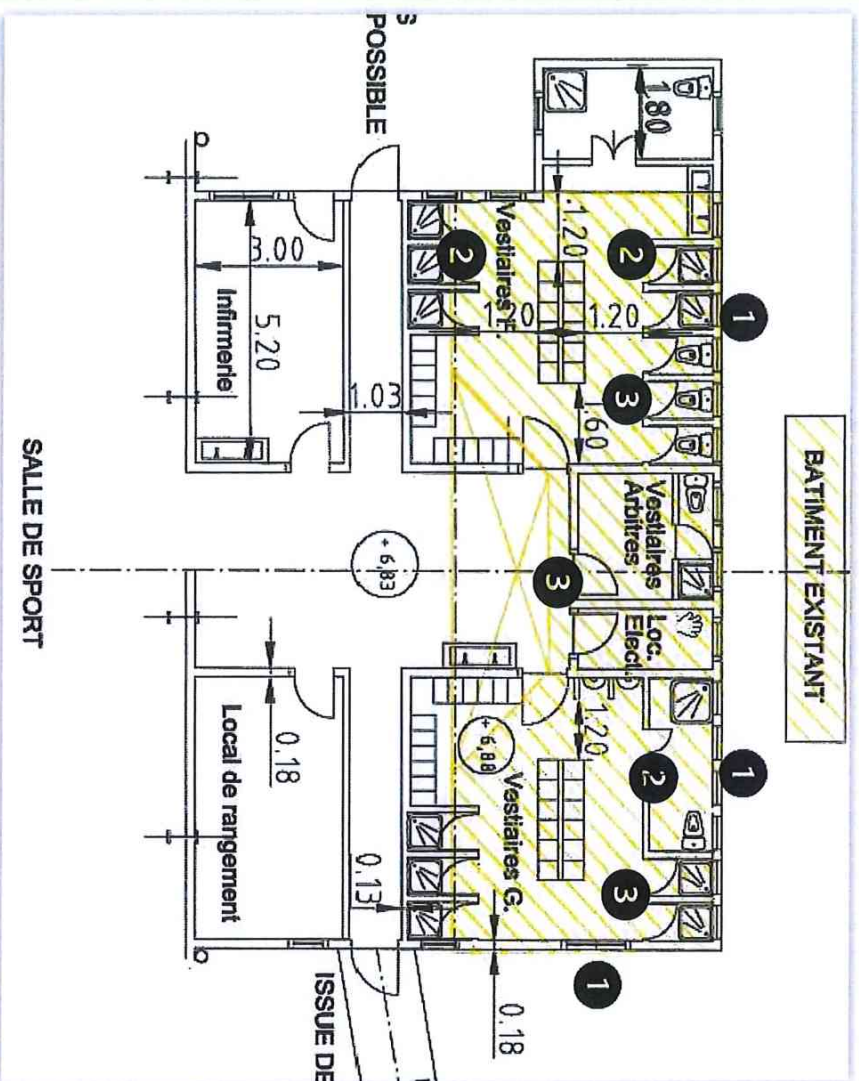
Extension guichet

Plan récapitulatif des travaux



1 Remplacement de la couverture

Plan récapitulatif des travaux vestiaires



- 1 Extension sanitaires
- 2 Reamenagement sanitaires
- 3 Remplacement des portes

TOTAL TRAVAUX ENVISAGES

CORPS D'ETAT	Total H.T.	T.V.A.	Total T.T.C.
Extension	28 950,00	607,95	29 557,95
Gros œuvre - Installation	24 000,00	504,00	24 504,00
Menuiserie Bois	25 000,00	525,00	25 525,00
Menuiserie Alu - Serrurerie	79 253,00	1 664,31	80 917,31
Electricité Courants fort et faible	81 575,00	1 713,08	83 288,08
Plomberie sanitaire	31 755,00	666,86	32 421,86
Traitement de façade et peinture	64 655,40	1 357,76	66 013,16
Charpente/ bardage / couverture	260 206,00	5 464,33	265 670,33
VRD	14 400,00	302,40	14 702,40
Diagnostic amiante	4 500,00	94,50	4 594,50
TOTAL T.C.E.	614 294,40	12 900,18	627 194,58

Documents à transmettre par le MOA

- **Diagnostic amiante**
- **Recolement des réseaux**
- **Rapport de verification periodique
electrique**